

L'un ou l'autre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **44 (1906)**

Heft 31

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-203557>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Quelle est cette île triste et noire ? — C'est Cythère, Nous dit-on, un pays fameux dans les chansons.

Il était assis dans un fauteuil et récitait, les yeux baissés, articulant distinctement chaque mot d'une voix sèche et claire. Quand il en fut venu à ce vers dans la description qu'il fait du pendu de Cythère :

Les intestins pesants lui coulaient sur les cuisses. Il vit que M. Monselet était mal à l'aise, et il lui demanda d'un air étonné :

— Et qu'eussiez-vous mis à la place ?

— Une rose, répondit M. Monselet.

Et le critique ajoute : « Ce que c'est que le monde ! Au temps jadis on plaisait avec des *amours* et des *baisers*. Voyez Dorat. Maintenant on nous charme avec des maladies et des crimes. »

La mort a du bon.

MÉDITATION CANICULAIRE

Je ne sais quelle fâcheuse rencontre m'a mis aujourd'hui en tête des idées fantasques et un brin macabres. Parlons de la mort, voulez-vous. Oh ! ne frissonnez pas, car je m'empresse de laisser de côté la mort des ministères, celle de la Douma et celle des espérances de tel ou tel candidat resté sur le carreau : c'est bien trop triste. Parlons de la mort toute simple, de celle qui nous attend tous, vous, moi et les autres.

Laissez-moi vous dire tout le bien que j'en pense, de la mort, que trop souvent l'on dénigre injustement.

Eh bien ! oui, la mort a du bon ; elle rend souvent des services dont, semble-t-il, on méconnaît trop le prix. Oh ! mais notre ingratitude ne la lasse point ! Elle poursuit sa tâche sans faiblesse.

D'abord, au moribond qui se tord sur son lit de souffrances, sans espoir de guérison, ne donne-t-elle pas le bon sommeil sans fièvre et sans douleurs, que n'ont pu lui procurer tous les calmants inventés par les disciples d'Hippocrate ? Et le médecin aussi, à bout de ressources et d'arguments devant ce patient obstiné, en dépit ou à cause de ses drogues, à lorgner l'autre monde, n'éprouve-t-il pas un certain soulagement en voyant la mort l'affranchir d'un souci auquel sa science n'avait plus rien à opposer ?

Et l'homme, que poursuit la meute criante des créanciers, trouve dans la mort le meilleur moyen de les distancer. Entre eux et lui, elle creuse un abîme devant lequel s'arrêtent les plus hargneux et les plus intrépides.

Chez les époux qu'une indomptable incompatibilité d'humeurs conduit, malgré eux, aux aménités de langage et aux arguments frappants, le départ, pour un monde meilleur, de l'un des incompatibles est une solution toute naturelle, plus naturelle cent fois que le divorce, moyen tracassier et coûteux. Et puis, le survivant peut alors porter bien en évidence le deuil de l'« être cher ». Et, pour la femme particulièrement, cette innocente parade de désolation est une invite à de nouvelles épousailles.

Tel grand homme parvenu au faite des honneurs, au sommet de l'échelle et qui voit, bien malgré lui, son étoile pâlir, dut à une mort opportune de passer à la postérité avec toute sa gloire. Que la terrible visiteuse se fût attardée quelque peu, et elle n'eût plus trouvé qu'un simple « pékin » chez cet immortel dont la vie avait fait tant de bruit !

Le chansonnier n'a-t-il pas dit :

— Mon enfant, quel éclair sinistre !
C'était l'astre d'un favori,
Qui se croyait un grand ministre
Quand de nos maux il avait ri.
Ceux qui servaient ce dieu fragile
Ont déjà caché son portrait...

— Encore une étoile qui file,
Qui file, file et disparaît.

Donc, vous qui avez l'heur ou le malheur de vous trouver dans un des cas que je cite, ou dans tout autre semblable, ne regardez point la mort de si mauvais œil. Je vous le disais : la mort a du bon.

Pour moi qui, grâce aux dieux, ne suis ni moribond, ni médecin, qui n'ai que quelques créanciers patients, pas d'épouse acariâtre et moins encore de gloire à sauver de l'oubli, mais qui sais compâtrer aux misères des autres, je vous le dis en toute franchise, une fois le moment venu de « passer », si cela peut vous être agréable, je vous céderai volontiers mon rang. Il faut autant qu'on peut obliger tout le monde, même si l'on ne doit pas être payé de retour.

H. B.

La belle nature, fi donc !

De nos jours, on se promène beaucoup ; si ce n'est plus à pied, c'est en chemin de fer, en vélo, en auto, voire même en ballon. On ne sait plus rester en place. Nous sommes des gens en l'air. Il n'en fut pas toujours ainsi, en notre pays. Voici, à ce propos, ce que dit M. Eugène Mottaz, dans une peinture du *Pays de Vaud au siècle passé*, publiée, il y a quelques années, par la *Revue du Dimanche* :

On se promenait très peu. Dans la seconde moitié du siècle passé, l'influence des modes anglaises se faisant sentir de plus en plus, tout cela changea un peu et lorsque le célèbre médecin genevois Tronchin l'eut conseillé, on commença à faire des promenades, non pas pour respirer l'air vivifiant, non pas pour admirer les rives de nos lacs, mais parce que cela était de bon ton. Cela s'appelaient *Tronchinier*.

« Les dames de St-François sont parties à trois heures après-midi, écrivait en 1757 une demoiselle de Lausanne à M^{me} Clavel de Brenles* ; elles ont été chercher de l'ombre apparemment dans quelque bosquet, sous quelques arbres touffus, peut-être sous quelque berceau de jasmin et de chèvrefeuille ; que vous vous trompez ! Cela serait beau, vraiment, que des dames de la ville allassent sans façon s'asseoir sur l'herbe, qu'elles écoutassent chanter les oiseaux, qu'elles entendissent murmurer les ruisseaux ; ne voudriez-vous pas qu'elles admirassent la belle nature ? Mettez-vous à la raison, ma chère madame, et comprenez une fois pour toutes que cela n'est pas d'usage et d'ailleurs d'aucune convenance. »

Pour dix. — Dans une fête champêtre, un gamin s'approche de la bascule.

— Combien, m'sieu, pour se peser ?

— Vingt centimes.

— C'est que j'ai que dix.

— Je regrette ; c'est vingt centimes.

Le gamin s'éloigne, tout déconfit. Il revient soudain : « Eh bien, m'sieu, ça fait rien, pesez-moi tout de même ; vous ne m'indiquerez que la moitié de mon poids. »

Accord. — Au restaurant. Un client chauve règle sa consommation.

— Garçon, j'ai une tête de veau.

— Parfaitement, monsieur.

Bah ! — On parlait du talent que possèdent certaines personnes d'imiter à s'y méprendre le cri des animaux.

— Tout cela n'est rien, dit quelqu'un, moi, j'ai un ami, lorsqu'il imite le chant du coq...

— Eh bien ?

— Eh bien ?... Eh bien,... le soleil se lève.

* M^{me} Clavel de Brenles demeurait alors au petit château d'Ussières près de Corcelles-le-Jorat.

Po fère dèguierpi lè rat d'on ottò.

SASSE sè passàve on deçando lo tantoût, lài a dza on par d'áoton ; po vo dere áo justo quand, vo mè tràira on get que porri pas lo vo dere, cráio que l'è l'annáie que lo valet à Muliet l'a coumenii. Ora, comptáde.

Sti deçando lo tantoût ein aváí on par que bèvessant áo cabaret de coumouna tsi la vèva à Tiennon. (Lè z'u morta ellia vèva.) A la tràblia dè coùte la fenitra lài aváí Dzaquie lo cordagní, avoué son fordáí tot eimpèdená, que fifave on déci de mèclliá ; vè la porta, lo bossí, que l'ètai vègná payí dau reprin, bèvessáí on demi avoué lo bolondzí ; et pu... atteinde-vo vái que m'eín rappelo !... à la tràblia vè la trioula, vo sède, cliiau segnoule que sè mettant à djuvi quand on lau z'accoùt dedein onna pice de dhí centimes, lài aváí monsu Mota, lo protieure, et Davi à Djabram, que l'avant z'u práo su oquie à fère einseimblie, cà clli Davi sè fasáí payí tot pè lè lois ; — et pu, à la tràblia dau fornèt, Muliet, oí Muliet, avoué son gros tsapí panama et sa grocha barba rossetta ; ie bèvessáí on verratson de li. Clli Muliet l'aváí z'áio z'u ètà dein la drudze ma s'ètai laissi rondzí pè lè protieure et, ora, sè pas pí se láí restáve onna bouna tse-mise, tot cein que l'aváí l'ètai, quemet on dit, « l'allá, lo vení et lo pétá franc », assebin ie valíá mau à monsu Mota.

— Cráio que lo teimps va tsandzí, on porráí aváí la plliodze, so fa dinse Djabram, lo baromètre l'è tot avau ; du l'annáie que mon père è môr, l'è jamé vu asse bas.

— Oí, l'è tot avau, se repond monsu Mota, i'è mè douleu que mè fant souffri qu'on diabllo vouá. Láí a dàí momeint que mè cheinto tot ráipau.

— No sein à la plliodze, fá lo bossí ; tsi no láí a lè rat que fant on trafi de la mètsance, l'è marca de pou teimps. Cliiau vaunèze de rat, on sa pas quemet l'è destruire !

— Lo meilláo l'è oncora onna trappa ; on hov lan, on gros carron dessus, on bocon de tracllieta avoué de la tomma et quand lo rat vint... crá... dit lo cordagní, l'è accrasá.

— Mè, fá lo bolondzí, ie mècllieri on bocon de farna et de tsau, on ein met dein on ècouella iò ie vant. S'eín medzant, l'an l'estoma que lau z'èclliète quemet onna pronma quand plliáo.

— Sà-to pas eincllioure on tsat dein ton galatá, que repond lo protieure, lè rat láí voliant pas restá.

— Lo meilláo l'è oncora cein : on ein accrouste ion ein via, on láí cráive lo veintro avoué onna trein, ie fá adan dàí bramáíe de la mètsance : lè z'autro l'ant pouáre et ie dèguierpant, fá Davi.

— Et tè, Muliet, que dit lo protieure, te tourdze quie ton brulot sein áovri lo mor, que faut-te fère po cliiau bíte ?

Et Muliet, que l'aváí zu son tsèdau barrá pè monsu Mota, trè son chètse-moqua, crètsche on bocon et láí repond :

— Láí a rein de pllie facilo : láí a qu'à láí eincllioure on protieure. Lè rat, que fant rein que de rondzí, quand verrant on protieure sè dèmaufferant que láí a binstout pe rein à dèpelhí et vant fotre lo camp de clli l'ottò tant que porrant èteindre !

Lo protieure risáí... dzauno.

MARC A LOUIS.

L'un ou l'autre. — Mais, ma tante, de quoi parlerai-je à cette dame à laquelle tu vas me présenter !

— De sa beauté.

— Et si je ne lui en trouve pas ?

— Alors, parle-lui de la laideur des autres.

Qui s'en sent s'en prend. — Deux soldats, un jour de congé, se sont attardés au cabaret. Ils ne sont pas très « fixes » pour rentrer à la caserne.